

2 février 2023
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2023**

New York, 1^{er}-5 mai 2023

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Coopération et liaison avec d'autres organisations :
organisations internationales**

**Rapport de la Société pour l'attribution des noms
de domaine et des numéros sur Internet**

Résumé**

La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet, créée en 1998, est une organisation mondiale dont la mission est de garantir le fonctionnement stable et sécurisé du système d'identificateurs uniques d'Internet. Elle aide également les parties prenantes du monde entier à élaborer des politiques liées à ces aspects techniques. Dans le cadre de son modèle multipartite, l'organisation rassemble des milliers de participants issus des administrations, de grandes et petites entreprises et de la société civile, ainsi que des experts techniques, des chercheurs, des universitaires et des utilisateurs finaux du monde entier.

L'organisation est chargée de gérer et de coordonner le système des noms de domaine de manière à garantir que chaque adresse est unique et que tous les utilisateurs d'Internet peuvent trouver toutes les adresses valides. Pour ce faire, elle supervise la distribution d'adresses de protocole Internet et de noms de domaine uniques (pour plus d'informations, consulter www.icann.org).

Une partie de la hiérarchie du système de noms de domaine comprend l'identification des domaines de premier niveau, la dernière étiquette qui vient après le point dans un nom de domaine. Il s'agit notamment des domaines génériques de premier niveau tels que .com et des domaines nationaux de premier niveau, tels que .ca et .th. Les domaines génériques de premier niveau et les domaines nationaux de

* [GEGN.2/2023/1](#).

** Le rapport complet (GEGN.2/2023/26/CRP.26) a été établi par le Directeur principal de l'équipe de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet chargée de la communication avec les parties prenantes à l'échelle mondiale, Patrick L. Jones. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/3rd_session_2023/.



premier niveau comprennent également des domaines de premier niveau internationalisés.

Mise à jour du programme des noms de domaine internationalisés

La procédure accélérée d'identification des domaines nationaux de premier niveau internationalisés permet aux pays et territoires dont les langues ne sont pas transcrites au moyen de l'alphabet latin de proposer des noms de domaine écrits avec d'autres caractères. La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet a établi cette procédure pour que les pays puissent demander des domaines de premier niveau qui reflètent leur nom dans les alphabets locaux.

La procédure accélérée a été lancée le 16 novembre 2009. On trouvera des informations sur toutes les activités liées à son développement et à sa mise en œuvre sur la page <http://www.icann.org/en/topics/idn/fast-track>, ainsi qu'une liste complète des pays et territoires pour lesquels l'évaluation de chaînes est achevée sur la page <http://www.icann.org/en/topics/idn/fast-track/string-evaluation-completion-en.htm>.

Au 11 janvier 2023, l'évaluation de chaînes était réussie pour un total de 62 étiquettes présentées par 43 pays et territoires, qui pourront faire l'objet d'une délégation dans le cadre de la procédure accélérée. Parmi celles-ci, 61 étiquettes représentant 42 pays et territoires ont été déléguées dans la zone racine. L'évaluation la plus récente concerne le domaine national de premier niveau internationalisé en alphabet hébreu pour Israël.

La Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet n'accorde de domaine national de premier niveau internationalisé que si celui-ci correspond au nom du pays ou du territoire demandeur dans sa langue et son système d'écriture (non latin) officiels, tel qu'il figure dans le manuel de référence technique pour la normalisation des noms géographiques établi en 2007 et ses mises à jour ultérieures, ou si le nom choisi constitue une bonne représentation du nom du pays reconnue par un expert linguistique de renommée internationale.

Dans le cadre de la procédure accélérée, l'organisation a pour habitude de solliciter l'aide du Groupe d'experts afin de trouver des experts reconnus au niveau international pour les pays et territoires qui pourraient avoir besoin d'une telle expertise en vue de constituer leurs demandes. Elle sollicite également l'aide du Groupe d'experts pour créer des exemples de documents démontrant qu'un domaine de premier niveau demandé constitue une bonne représentation d'un nom de pays.
